

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2021.00042
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25/01/2021

Politique	-	Dossier n°	CM-000412
Commission	Culture - Jeunesse - Vie étudiante - Education et petite enfance - Education populaire		
Direction en charge	Affaires culturelles		
Objet	Conservatoire - Convention tripartite de partenariat entre la Ville de Saint-Etienne, l'Ensemble Orchestral Contemporain et l'association Orchestre à l'Ecole pour la mise en œuvre du projet Un artiste, Un orchestre - Approbation.		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **18/01/2021**

Compte rendu affiché le : **26/01/2021**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Présents

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. François BOYER, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIEMI, M. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, Mme Véronique FALZONE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Georges HALLARY, Mme Delphine JUSSELME, Mme Diarra KANE, M. Samy KEFI-JEROME, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Michel NEBOUT, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Fanny RIVEY, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO

Absents-Excusés

M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Charles DALLARA

Secrétaire de séance

Mme Laura CINIEMI

■ **Rappel et références**

Le Conservatoire Massenet, Conservatoire à rayonnement régional (CRR), a pour mission d'assurer l'initiation et la formation spécialisée en théâtre, musique et danse. Ses cursus peuvent conduire à une pratique artistique personnelle autonome ou à l'engagement dans une voie professionnelle. Le Conservatoire forme ainsi les professionnels de demain et développe pour les stéphanois des actions d'Education Artistique et Culturelle.

L'association Orchestre à l'École (OAE), Centre National de Ressources des orchestres, a pour objet le développement de la pratique de la musique au sein des établissements scolaires, notamment à travers toutes actions permettant la création, le financement, le développement et la diffusion des orchestres à l'école.

L'Ensemble Orchestral Contemporain (EOC) est un des premiers ensembles français dédié à la musique contemporaine des 20e et 21e siècles. Il connaît une renommée internationale et contribue au rayonnement du bassin stéphanois, son territoire d'attache. Il s'engage également dans des projets de médiation et de transmission en construisant avec ses partenaires locaux des projets de formation, de découverte et de création.

■ **Motivation et opportunité**

L'association Orchestre à l'Ecole a créé en partenariat avec La Sacem le programme « *Un Artiste, Un Orchestre* », permettant de favoriser les rencontres et projets musicaux entre les artistes sociétaires Sacem et les classes d'orchestre à l'école. Le parrainage d'un artiste est ouvert à toutes les classes d'orchestre à l'école, sous réserve d'adhérer à l'association.

Le Conservatoire Massenet et l'Ensemble Orchestral Contemporain ont choisi de réunir quatre classes d'orchestre à l'école de la Ville de Saint-Etienne autour d'un projet musical d'envergure. Les 100 élèves musiciens travailleront sur une œuvre spécialement composée par Fabrice Jünger, compositeur et flûtiste de l'Ensemble Orchestral Contemporain.

La mise en œuvre de ce projet qui avait été prévu dès l'année scolaire 2019-2020 a été toutefois interrompue par le premier confinement et n'a pas pu être porté à son terme.

La Ville de Saint Etienne – Conservatoire Massenet et l'Ensemble Orchestral Contemporain ont fait appel à l'association Orchestre à l'Ecole, afin de solliciter une aide financière dans le cadre du programme « Un Artiste, Un Orchestre » que l'association mène avec la Sacem. Cette aide financière, qui sera perçue par l'EOC, permettra de mener à bien le projet de création « *Cosmos* ».

■ **Contenu**

Le titre de la pièce, « *Cosmos* », se veut fédérateur et permettra de développer l'écoute approfondie, la tolérance, l'exigence, l'interaction entre les musiciens au service d'« univers » sonores inexplorés. Le compositeur Fabrice Jünger utilisera tous les ressorts de la musique contemporaine pour créer une pièce de 20 minutes environ. Après huit séances de répétition, l'œuvre sera donnée en concert dans la salle de concert « le Fil » à Saint-Etienne (lieu sous réserve de modification).

Compte-tenu du contexte sanitaire, cette présentation au public initialement prévue le jeudi 11 juin 2020 se déroulera le mardi 9 mars 2021.

L'association Orchestre à l'Ecole s'engage à régler la somme de 2 662 € TTC à l'EOC, qui permettra de couvrir :

- La création « *Cosmos* » de Fabrice Jünger
- Une partie des interventions de Fabrice Jünger auprès des orchestres à l'école

En contrepartie de cette aide financière, l'Ensemble Orchestral Contemporain et la Ville de Saint-Etienne – Conservatoire Massenet s'engagent à :

- Organiser l'ensemble des interventions et des déplacements de Fabrice Jünger auprès des orchestres,
- Gérer toute la logistique liée au projet,
- Assurer la prise en charge de la mise à disposition du Fil (prise en charge par le Conservatoire / Ville de Saint-Etienne : coût estimé à 1 500 €),
- Fournir les partitions ainsi que les fichiers sources à l'association Orchestre à l'Ecole pour la création officielle de l'œuvre le mardi 9 mars 2021 au Fil de Saint-Etienne. Toute autre exploitation de l'œuvre devra faire l'objet d'une autorisation préalable du compositeur, qui pourra valider ou non un arrangement spécifique afin de permettre à d'autres orchestres à

l'école d'interpréter l'œuvre,

- Offrir 10 places à l'association Orchestre à l'Ecole et à ses partenaires pour le concert du mardi 9 mars 2021 dans la salle «le Fil» à Saint-Etienne.

■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Etienne.

■ Point financier

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)			1 500,00 €	
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				
Total des coûts et montants perçus par la Ville	0,00 €	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €
Charge nette Ville		0,00 €		1 500,00 €

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver la présente convention entre la Ville de Saint-Etienne (pour le Conservatoire), l'Ensemble Orchestral Contemporain et l'association Orchestre à l'Ecole pour la mise en œuvre du projet « Un artiste, Un orchestre »,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer la présente convention dont un exemplaire restera joint au dossier ainsi que tous les actes afférents.
- imputer la dépense :

Imputation budgétaire	Investissement				Fonctionnement		
	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)	N° Opération	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)
Dépenses					2021	11	6132
Recettes							

■ Décision

Proposition adoptée

59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

Détail des votes

Votes pour

M. Gilles ARTIGUES , Mme Nicole AUBOURDY , M. Abdelouahb BAKLI , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Lionel BOUCHER , M. François BOYER , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Denis CHAMBE , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Laura CINIERI , M. Germain COLLOMBET , M. Jean-Noël CORNUT , M. Paul CORRIERAS , M. Pierrick COURBON , M. Charles DALLARA , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Frédéric DURAND , M. Jean DUVERGER , Mme Véronique FALZONE , Mme Marie-Eve

GOUTELLE , Mme Catherine GROUSSON , M. Jacques GUARINOS , M. Georges HALLARY ,
Mme Delphine JUSSELME , Mme Diarra KANE , M. Robert KARULAK , M. Samy KEFI-JEROME ,
M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Siham LABICH , Mme Pascale LACOUR , M. Claude LIOGIER ,
M. Olivier LONGEON , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Dominique MANIN , Mme Brigitte
MASSON , M. Patrick MICHAUD , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , M. Michel NEBOUT ,
M. Thierry NITCHEU , M. Tom PENTECOTE , M. Gaël PERDRIAU , Mme Marie-Jo PEREZ , Mme
Nicole PEYCELON , Mme Christel PFISTER , M. Jacques PHROMMALA , M. Ali RASFI , Mme
Brigitte REGEFFE , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Fanny RIVEY ,
M. Alain SCHNEIDER , Mme Nadia SEMACHE , Mme Danielle TEIL , Mme Julie TOKHI , Mme
Laetitia VALENTIN , Mme Catherine ZADRA , Mme Maryse ZOFFO

Pour Extrait
Le Maire

Gaël PERDRIAU